

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

## SEANCE DU 12 JANVIER 2026

Envoyé en préfecture le 13/01/2026

Reçu en préfecture le 13/01/2026

Publié le

ID : 084-218400570-20260112-DEL\_26\_01\_01-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal ..... 11

- En exercice ..... 10

- Qui ont pris part à la délibération..... 8

### OBJET DE LA DELIBERATION n° 26-01-01

### BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE

L'an deux mille vingt-six et le douze du mois de janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 07.01.2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

**Etaient présents :** M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, M. Olivier LAUBRON, Mme Laëticia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET, M. Laurent QUEYTAN.

**Absents :** M. Alessandro POZZO, M. Thibaud RICHARD.

**Mme Muriel PONTET** a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait part à l'Assemblée Délibérante que le budget communal doit faire l'objet de la décision modificative suivante :

### VIREMENT DE CREDITS – section EXPLOITATION

#### CREDITS A OUVRIR

Sens	Section	Chap.	Art.	Nature	Montant
D	E	014	739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre CL	4.808,00 €
<b>Total</b>					<b>4.808,00 €</b>

#### CREDITS A REDUIRE

Sens	Section	Chap.	Art.	Nature	Montant
D	E	011	617	Etudes et recherches	-4.808,00 €
<b>Total</b>					<b>-4.808,00 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Et après avoir délibéré,

**A l'unanimité,**

➤ **APPROUVE** la décision modificative du budget communal précitée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
**Lucien AUBERT**



La secrétaire de séance,  
**Muriel PONTET**

